Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Profils Etudes

Commune de Villard-Bonnot

VILLARD-BONNOT

RUE DE LA PAIX

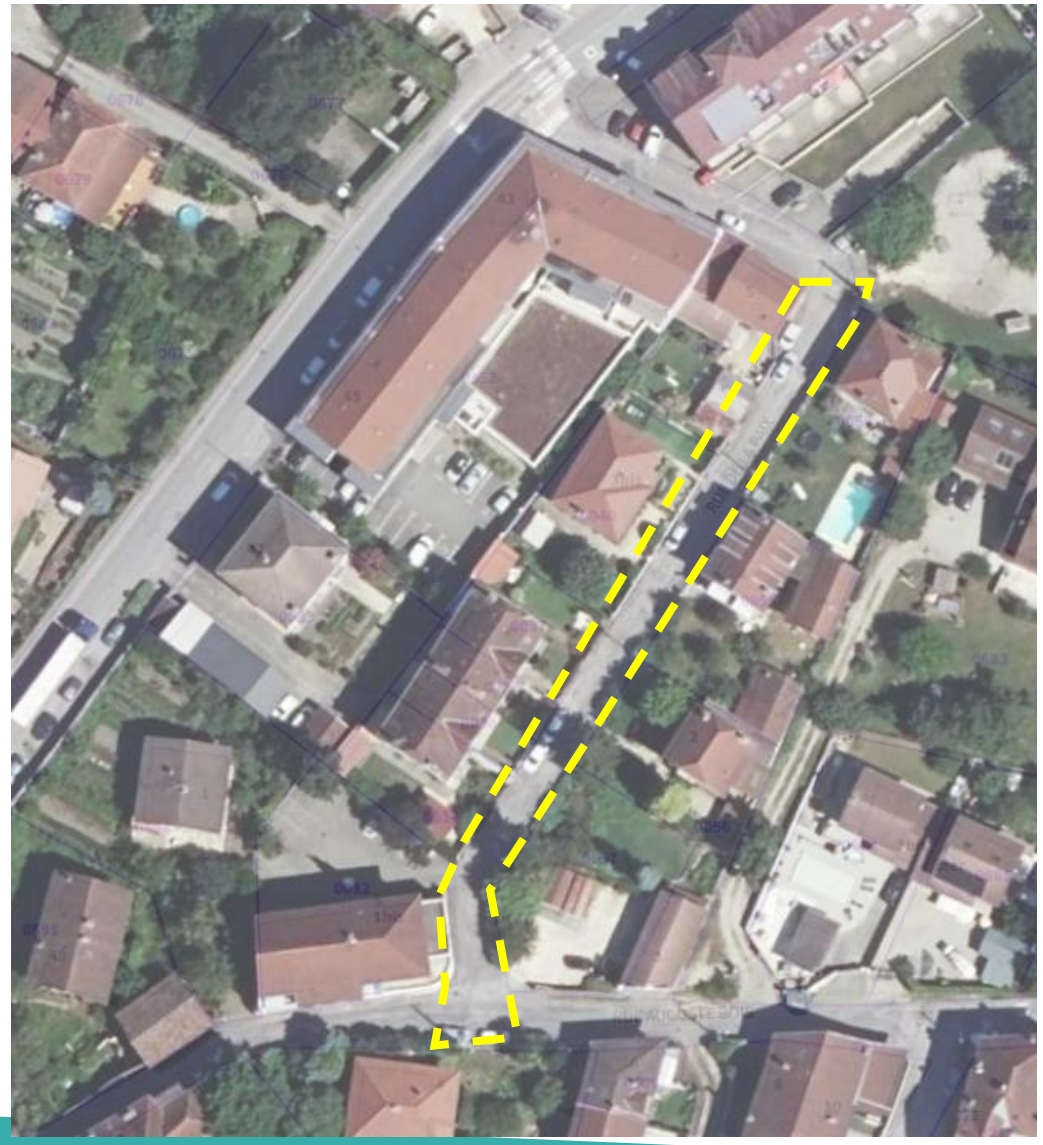
Renforcement du réseau d'eau potable
Mise en séparatif des réseaux d'assainissement
Réfection de la voirie



Profils Etudes

12 novembre 2026

LOCALISATION DU PROJET



CONSTAT D'ÉTAT

- Une chaussée en mauvais état
- Un réseau Unitaire en très mauvais état et sans accès de contrôle
- Réseau d'eau potable en mauvais état et sous dimensionné pour une sécurisation du réseau à l'échelle de la commune

OBJET DES TRAVAUX



1- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement



2-Renforcement du réseau d'eau potable



3- Réfection de voirie

MISE EN SÉPARATIF ASSAINISSEMENT

Communauté de Communes Le Grésivaudan

Commune de Villard-Bonnot

Bureau d'études : Profils Etudes

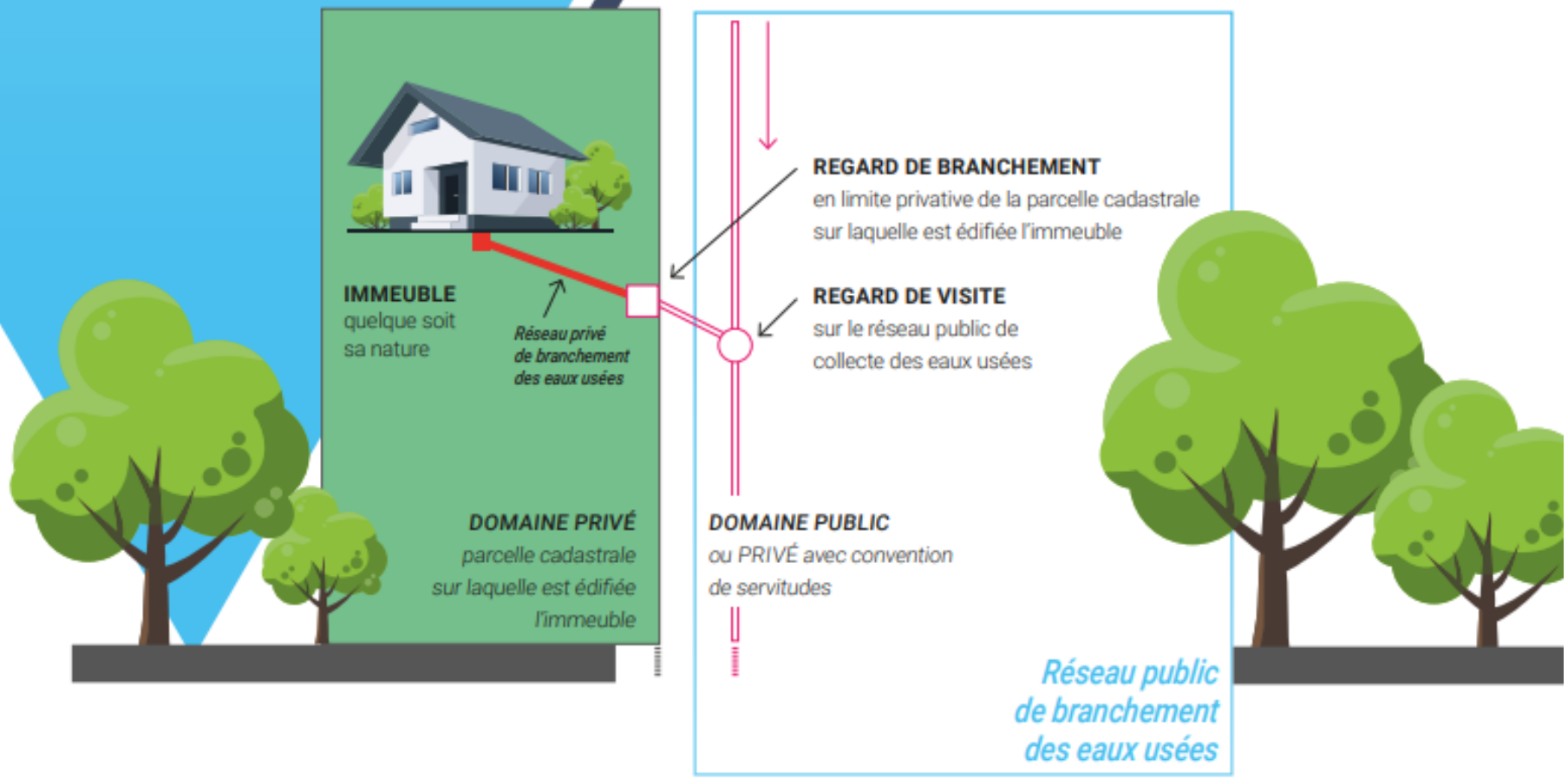
Entreprise de travaux : MIDALI

MISE EN SÉPARATIF ASSAINISSEMENT

- Démolition du réseau unitaire existant
- Pose d'un nouveau réseau d'eaux usées (EU) strict
- Pose d'un nouveau réseau d'eaux pluviales (EP) strict
- Le renouvellement **de la partie publique** des branchements
- Pose de boites de branchements séparatives EU en limite de propriétés **(côté privé)**
- Pose de boites de branchements séparatives EP en limite de propriétés (côté privé ou public)

→ La mise en séparatif et/ou reprise éventuelle des branchements sur la partie privative reste **à la charge de l'usager**

SCHÉMA DE REPRÉSENTATION D'UN BRANCHEMENT TYPE



Extrait de règlement assainissement (page 28)

Règlements disponibles sur le site https://www.le-gresivaudan.fr/375-tarifs-et-reglements.htm

LA MISE EN CONFORMITÉ – CHEZ LE PARTICULIER

- **Raccordement obligatoire EU strict (zéro eaux pluviales) dès lors que les réseaux séparatifs sont présents dans la rue.**
- Raccordement optionnel des eaux pluviales. Les EP peuvent rester sur les parcelles, en infiltration (ce mode de gestion est même encouragé).

- **A réaliser dans un délai de 1 an après la réception du courrier CCLG de demande de mise en conformité (à l'issue des travaux)**

- **Avec l'entreprise de votre choix.**

INTERLOCUTEURS
RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le GRÉSIVAUDAN communauté de communes

Communauté de Communes Le Grésivaudan

Profils Etudes

Bureau d'études : Profils Etudes

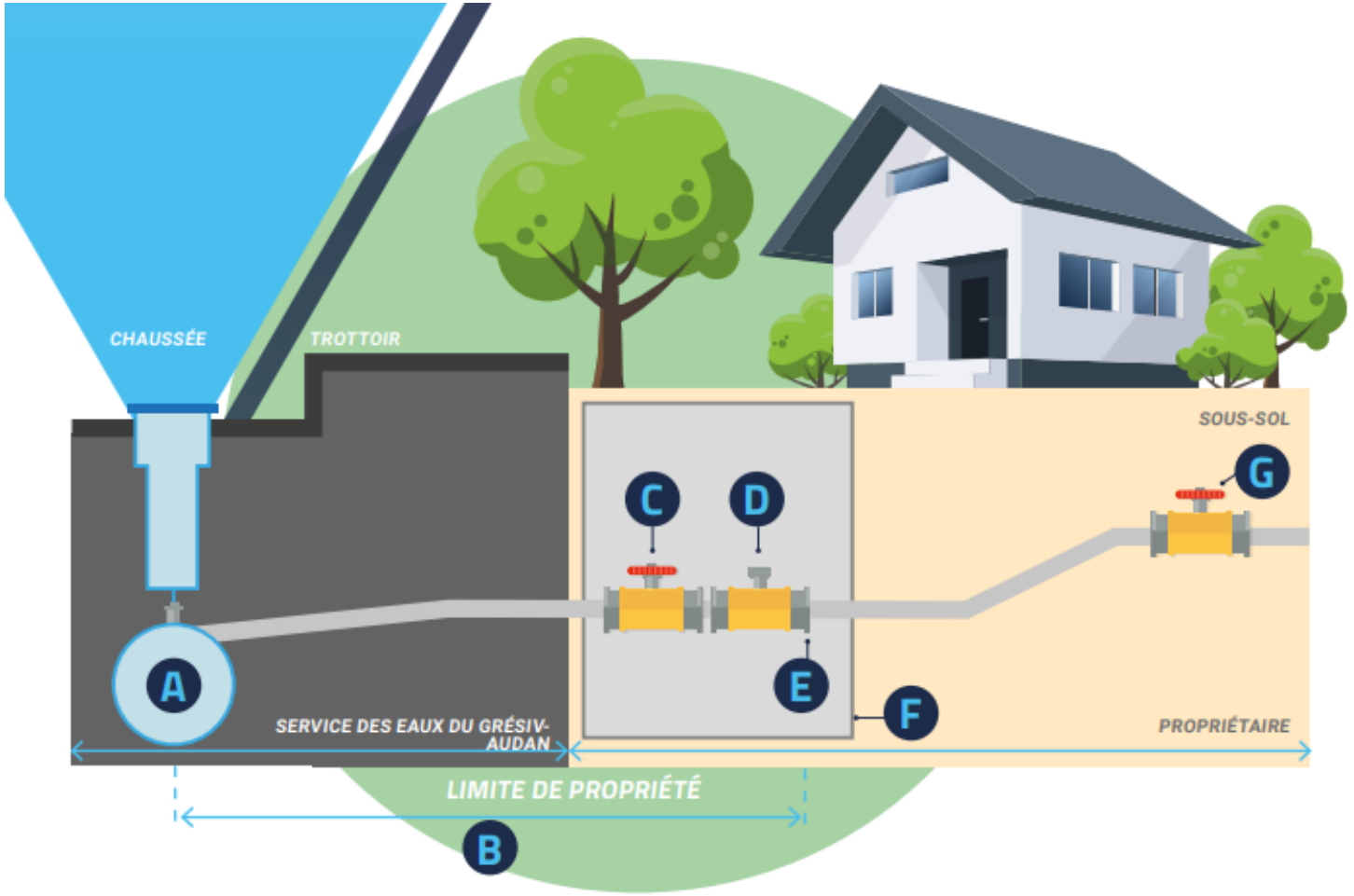
MIDALI FRERES

Entreprise de travaux : MIDALI

RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

- Renouvellement du réseau d'eau potable
- Renouvellement de la partie publique des branchements d'eau potable
- Pose d'un regard compteur en limite de propriété **(côté privé)** avec déplacement du compteur, le cas échéant

→ La reprise éventuelle du branchement sur la partie privative reste **à la charge de l'usager**



A Conduite principale
B Branchement
C Robinet d'arrêt avant compteur

D Compteur
E Joint de raccordement aval
F Regard (propriété abonné)

G Robinet d'arrêt après compteur

Extrait de règlement eau potable (page 20)

Règlements disponibles sur le site https://www.le-gresivaudan.fr/375-tarifs-et-reglements.htm

INTERLOCUTEURS
RÉFECTION DE VOIRIE

Commune de Villard-Bonnot

Bureau d'études : Profils Etudes

Entreprise de travaux : MIDALI

RÉFECTION DE VOIRIE

- Objectif de l'aménagement
 - Reprendre l'enrobé notamment les accotements en mauvais état
 - Réaliser un marquage au sol permettant de rationaliser le stationnement
 - Ne pas aggraver, voir améliorer la gestion des ruissellements

PHASAGE PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX RÉSEAUX

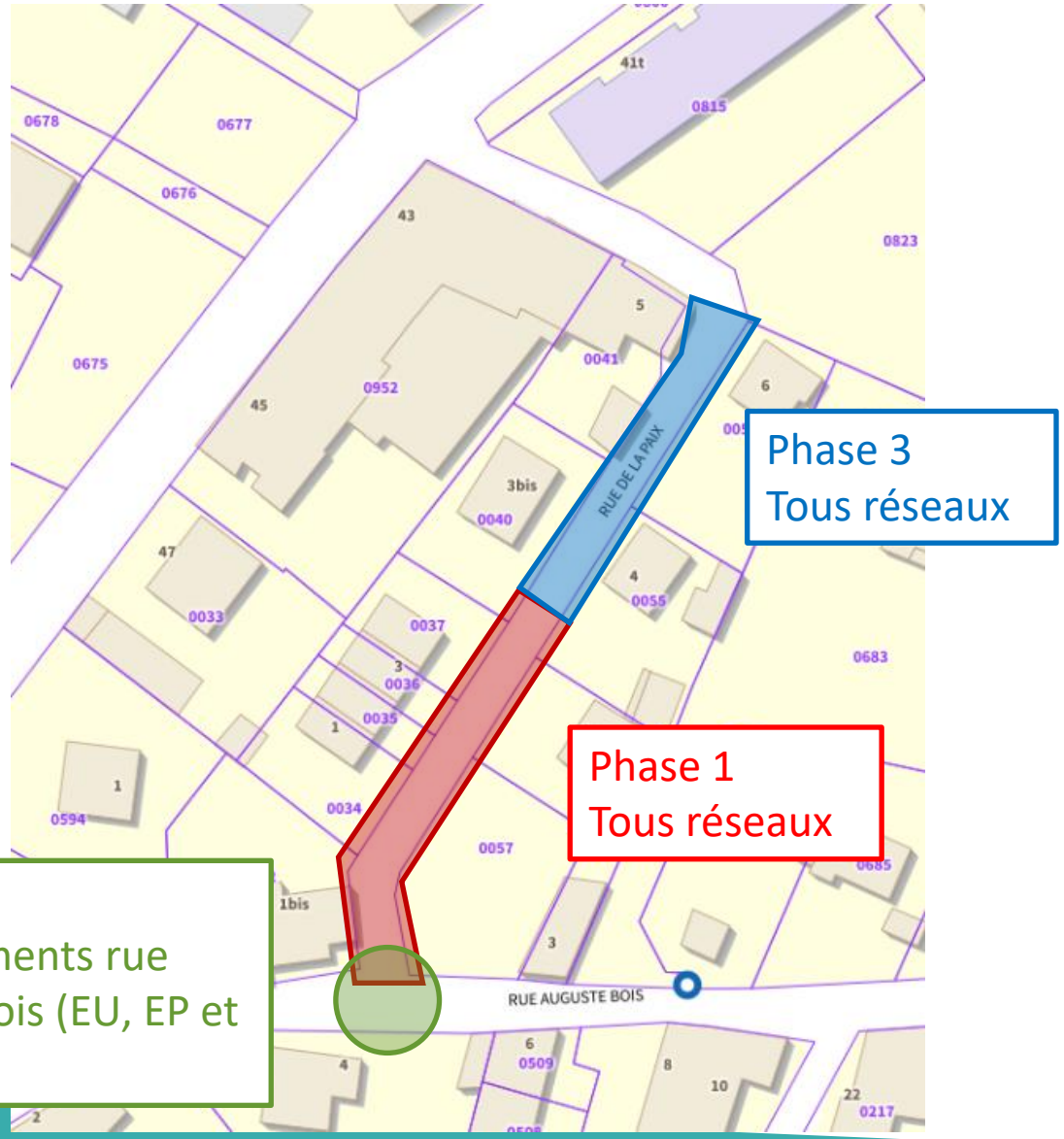
PHASAGE PRÉVISIONNEL

Phase 1
Du 23/11/2026
Au 11/12/2026

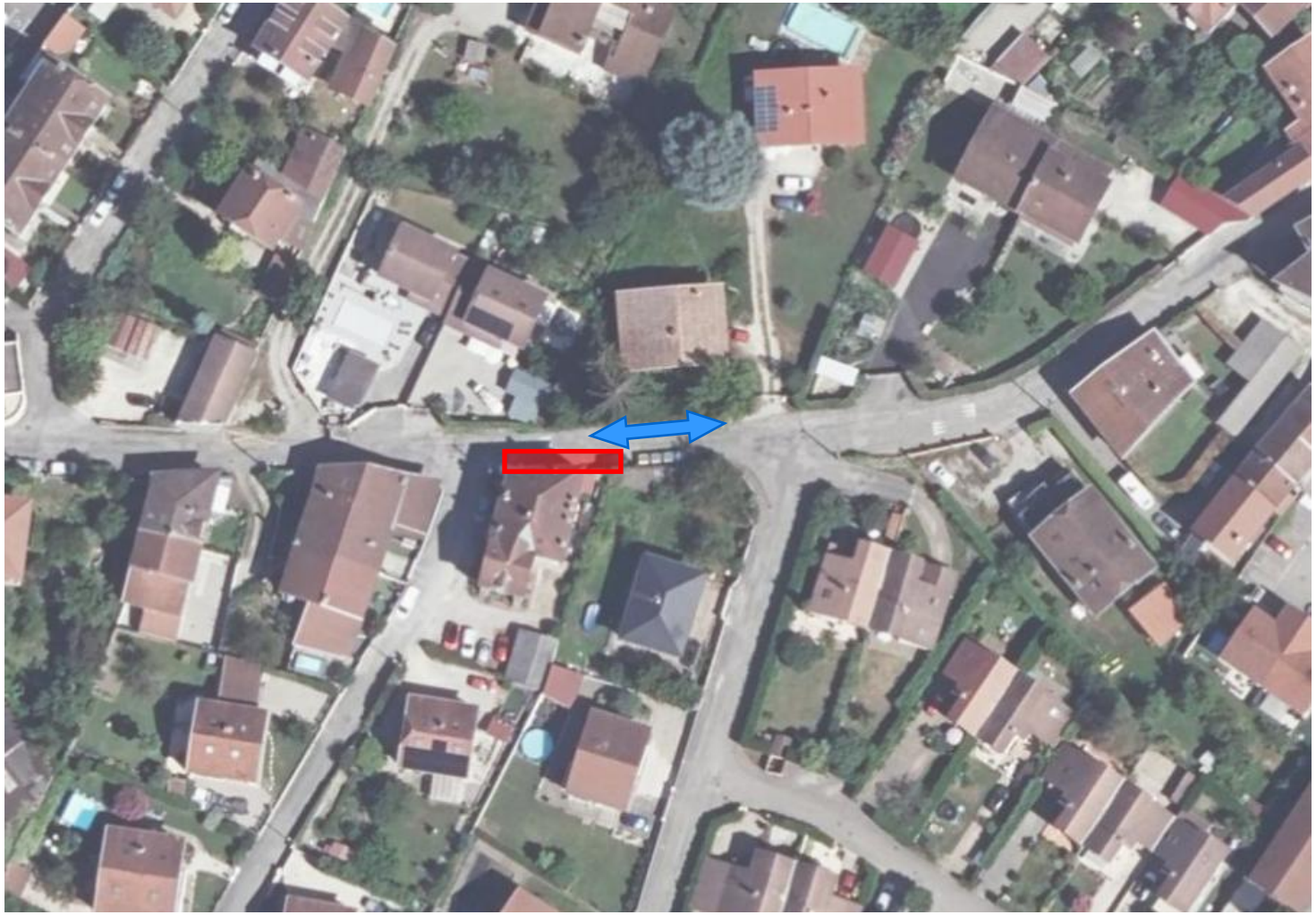
Phase 2
Du 14/12/2026
Au 18/12/2026

Arrêt des travaux du 19/12/26 au 04/01/27 – Réouverture à la circulation

Phase 3
Du 05/01/2027
Au 22/01/2027



INSTALLATION DE CHANTIER



PHASE 1 : EXEMPLE D'EMPRISE DE CHANTIER

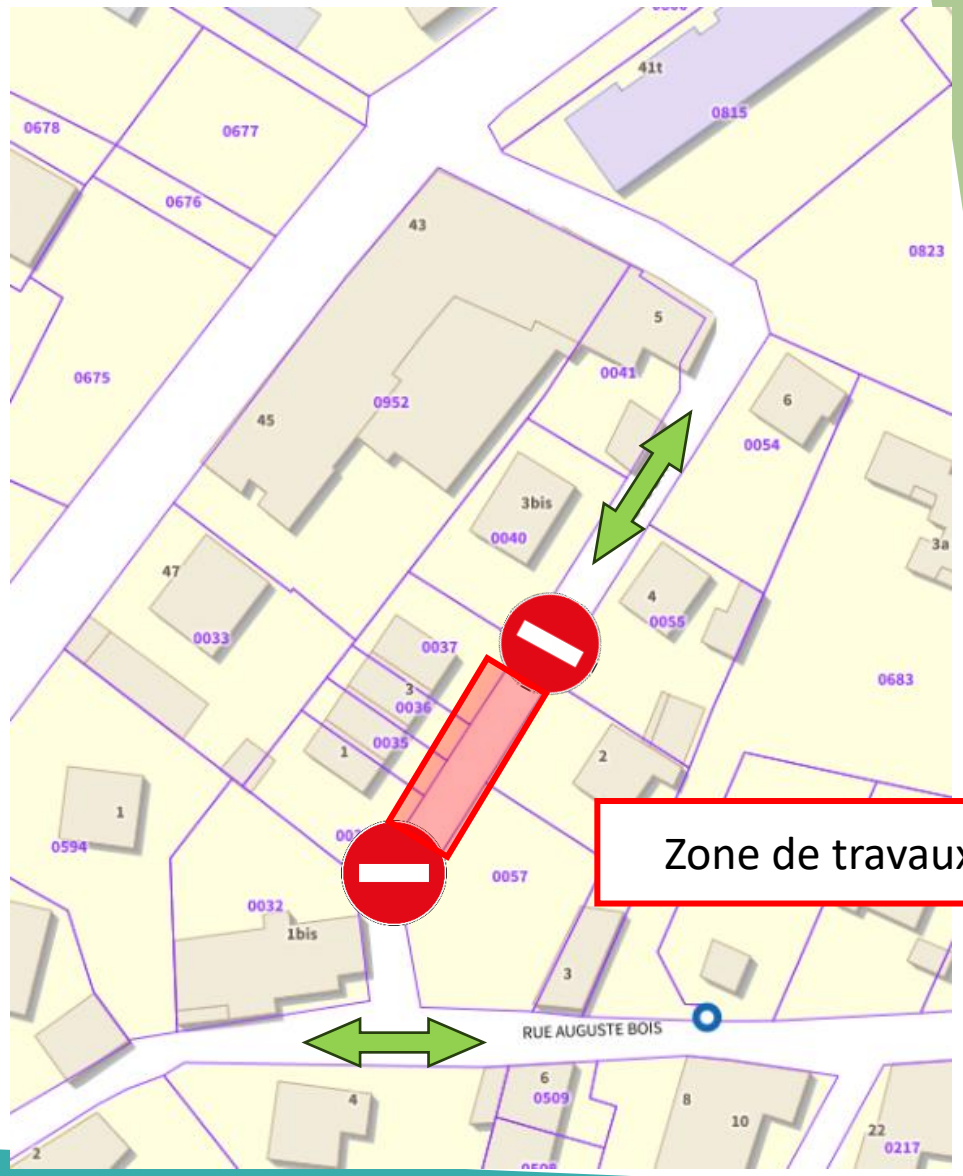
PHASAGE PRÉVISIONNEL

Phase 1
Du 23/11/2026
Au 11/12/2026

Phase 2
Du 14/12/2026
Au 18/12/2026

Arrêt des travaux du 19/12/26 au 04/01/27 – Réouverture à la circulation

Phase 3
Du 05/01/2027
Au 22/01/2027



PHASE 2 - EXEMPLE D'EMPRISE DE CHANTIER

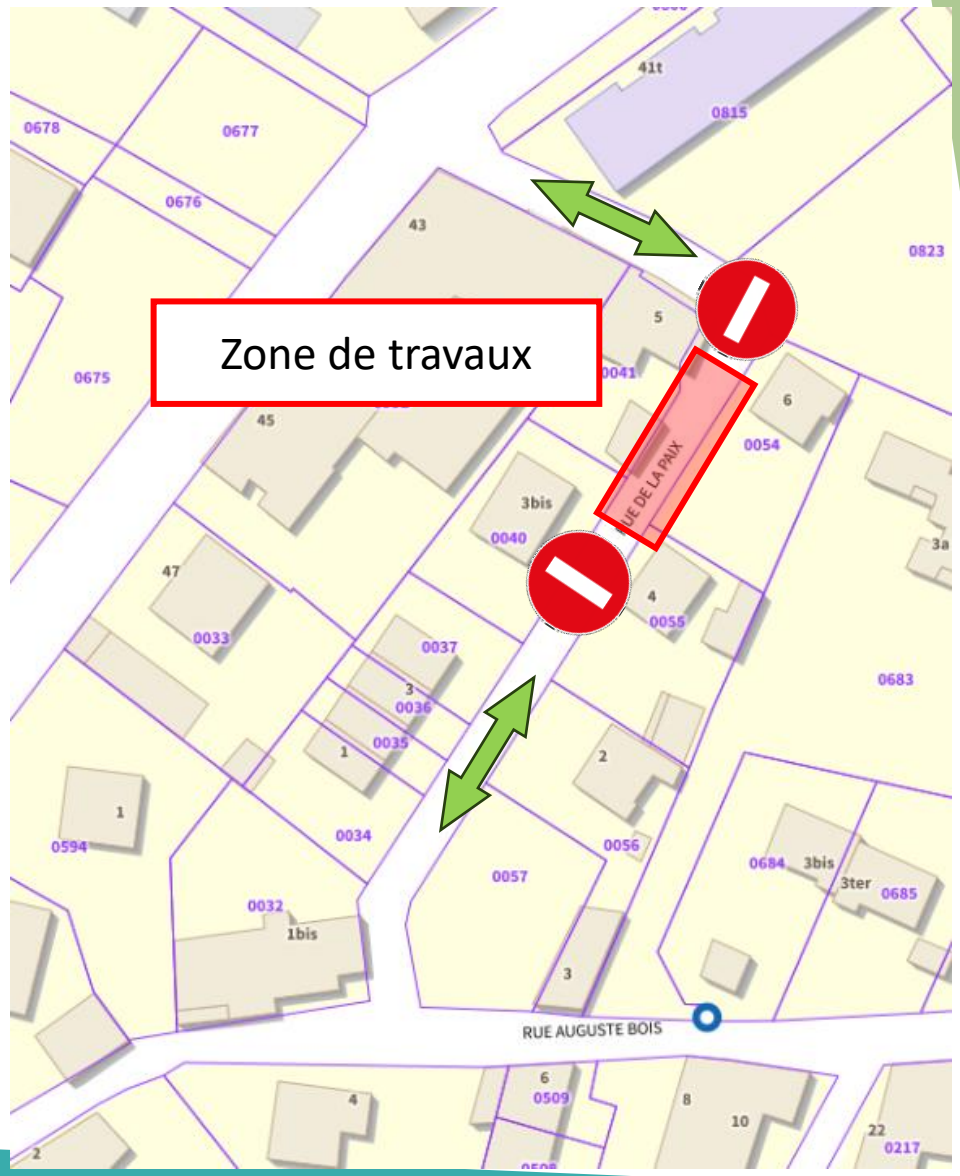
PHASAGE PRÉVISIONNEL

Phase 1
Du 23/11/2026
Au 11/12/2026

Phase 2
Du 14/12/2026
Au 18/12/2026

Arrêt des travaux du 19/12/26 au 04/01/27 – Réouverture à la circulation

Phase 3
Du 05/01/2027
Au 22/01/2027



PHASE 3 - EXEMPLE D'EMPRISE DE CHANTIER

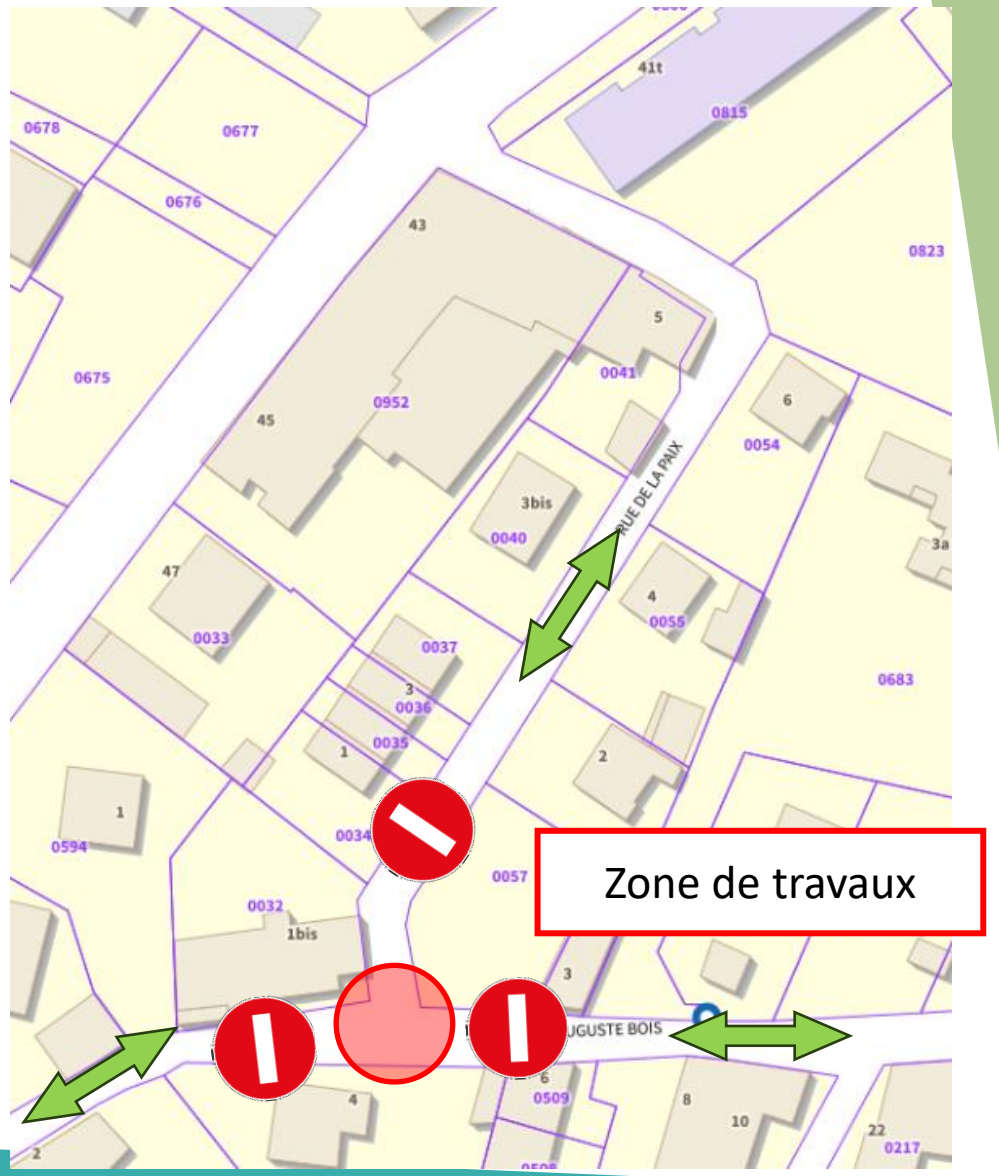
PHASAGE PRÉVISIONNEL

Phase 1
Du 23/11/2026
Au 11/12/2026

Phase 2
Du 14/12/2026
Au 18/12/2026

Arrêt des travaux du 19/12/26 au 04/01/27 – Réouverture à la circulation

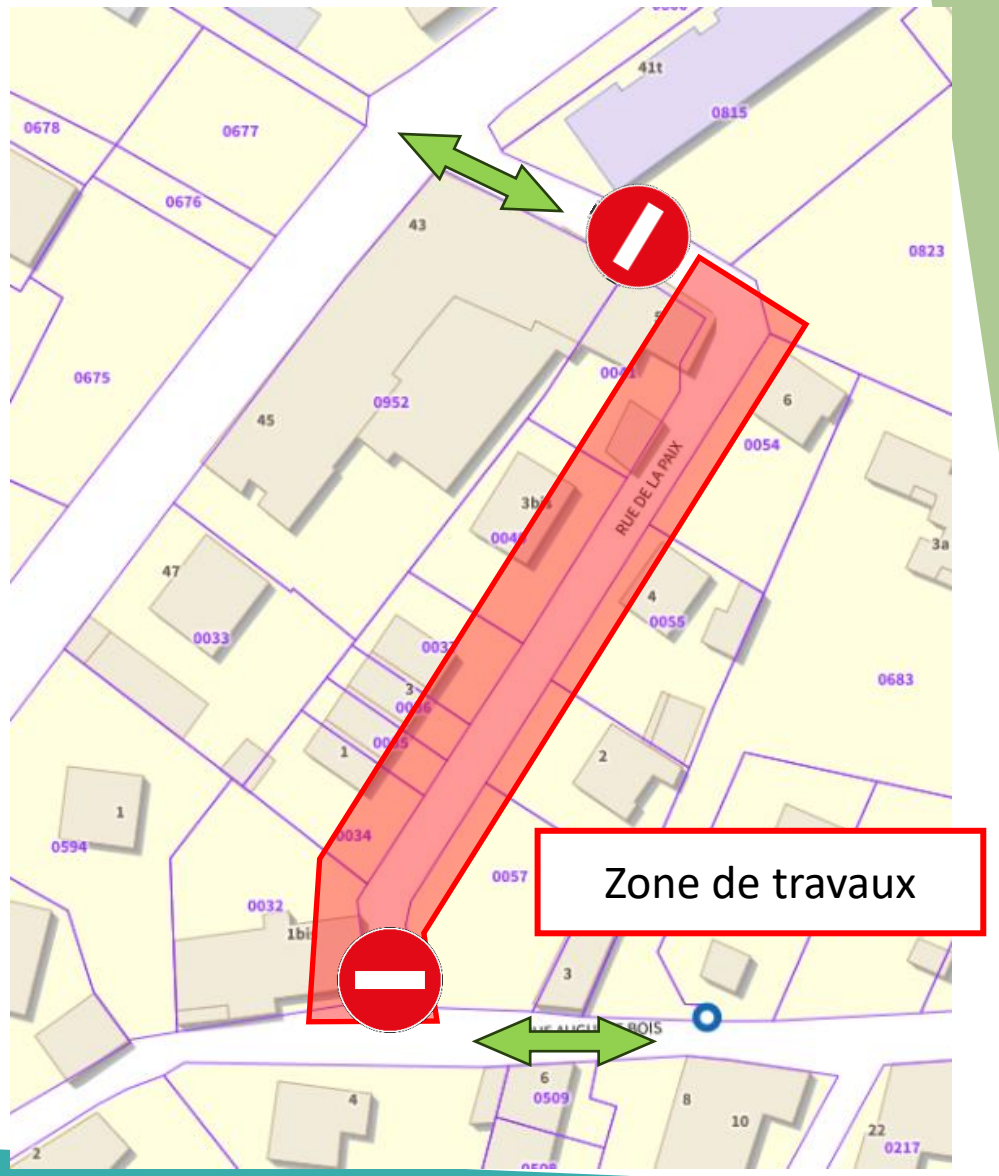
Phase 3
Du 05/01/2027
Au 22/01/2027



REFECTION DE VOIRIE

PHASAGE PRÉVISIONNEL

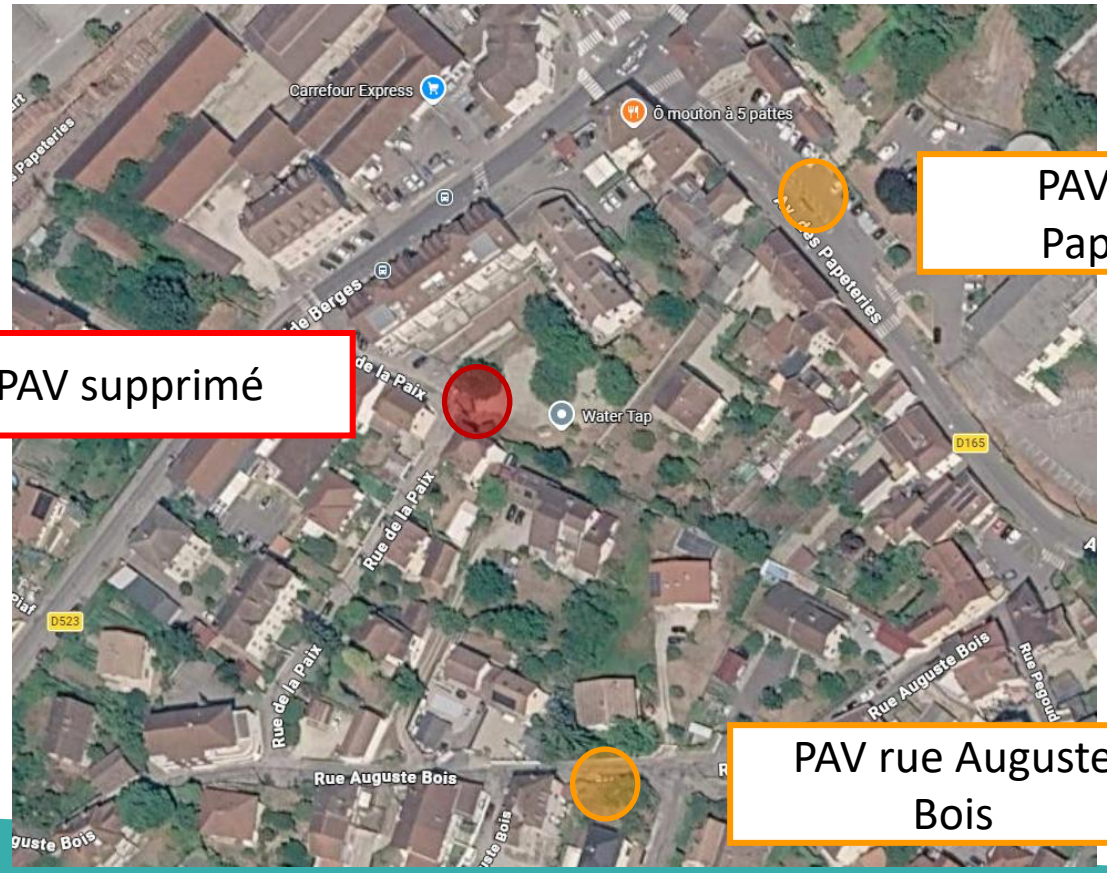
Durée 2 semaines
Planning en fonction de la météo et des ouvertures des centrales enrobés



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

- LE PAV situé rue de la Paix sera supprimé pendant la durée des travaux (rétablis pendant la période des fêtes).

- 2 PAV sont disponibles av des papeteries et rue Auguste Bois



PAV Av des Papeteries

PAV supprimé

PAV rue Auguste Bois

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Profils Etudes

Commune de
Villard-Bonnot



Profils Etudes

Merci de votre attention

